

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **23 (1889)**

Heft 4

PDF erstellt am: **27.06.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> Avril 1889.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M<sup>r</sup> le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3 pour l'étranger.  
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste au prix de fr. 2.70 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

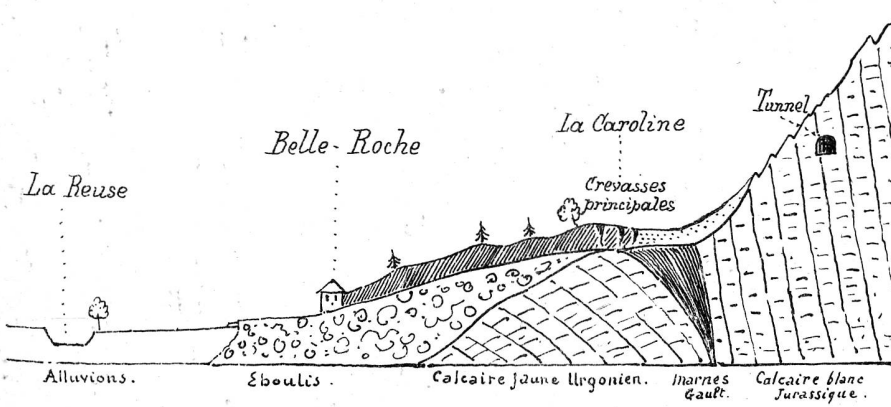
23<sup>me</sup> ANNÉE  
N<sup>o</sup> 4.

du  
Organe  
Club Jurassien

## L'ÉBOULEMENT DE FLEURIER

L'éboulement, ou plutôt le glissement de terrains de Belle-Roche, près de Fleurier, doit être considéré comme un phénomène exceptionnel, aussi bien par les circonstances qui l'ont provoqué que par celles qui ont contribué à en restreindre les proportions, que l'on pouvait craindre de voir devenir désastreuses.

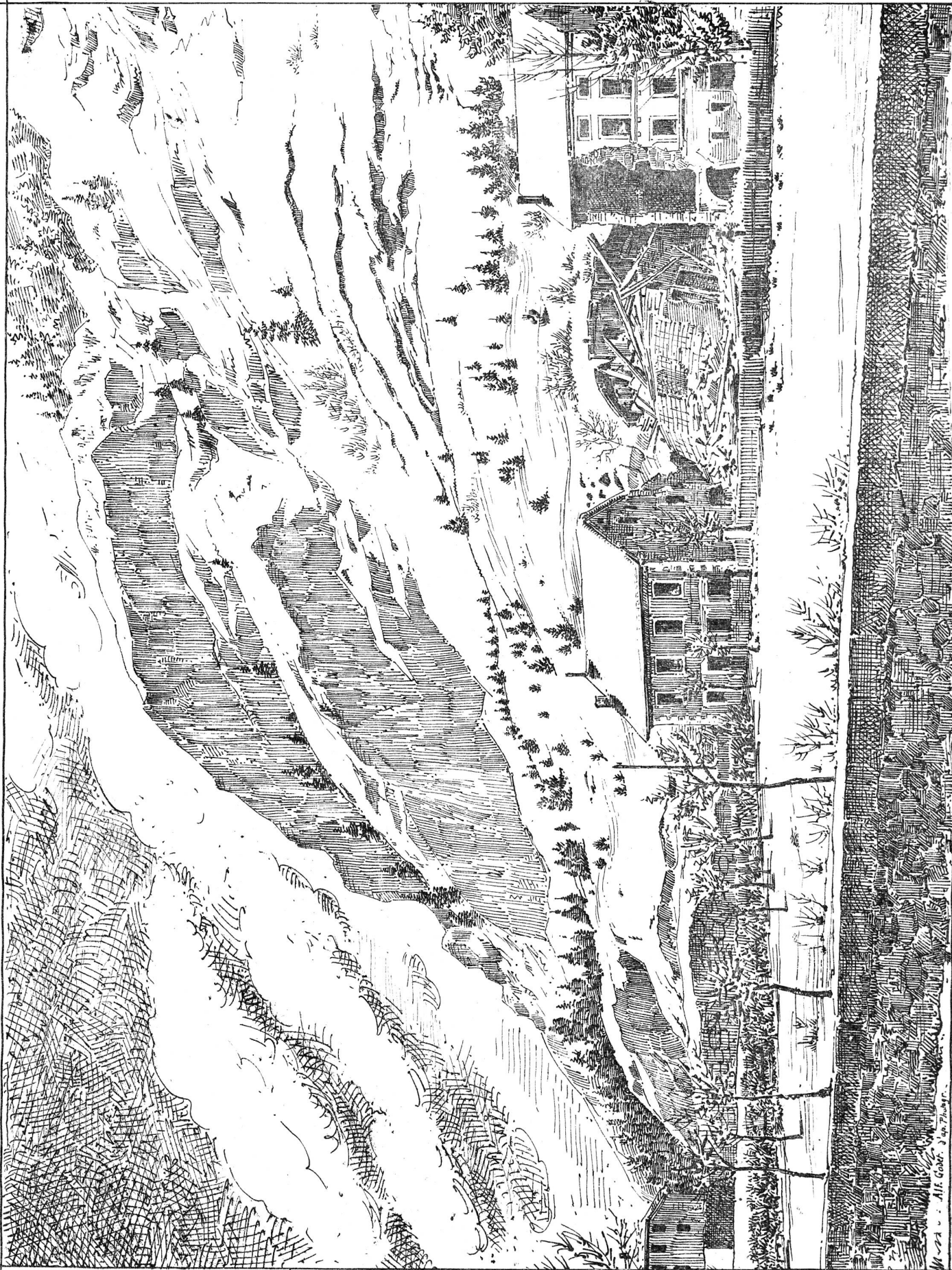
On ne peut douter, en effet, que ce ne soit la congélation du terrain superficiel, par suite de l'absence de neige à sa surface, pendant les premiers mois de cet hiver, qui ait transformé celui-ci en une masse homogène, comparable à une couche de béton. Formée de rocaillles éboulées, sur une pente très raide, dont la base avait été, depuis bien des années, affouillée par des exploitations de matériaux et des dégagements de sols à bâtir, la masse entière s'est, dans la nuit du 10 au 11 Février, détachée subitement et a commencé à descendre, venant buter contre les maisons de Belle-Roche. Trois grandes

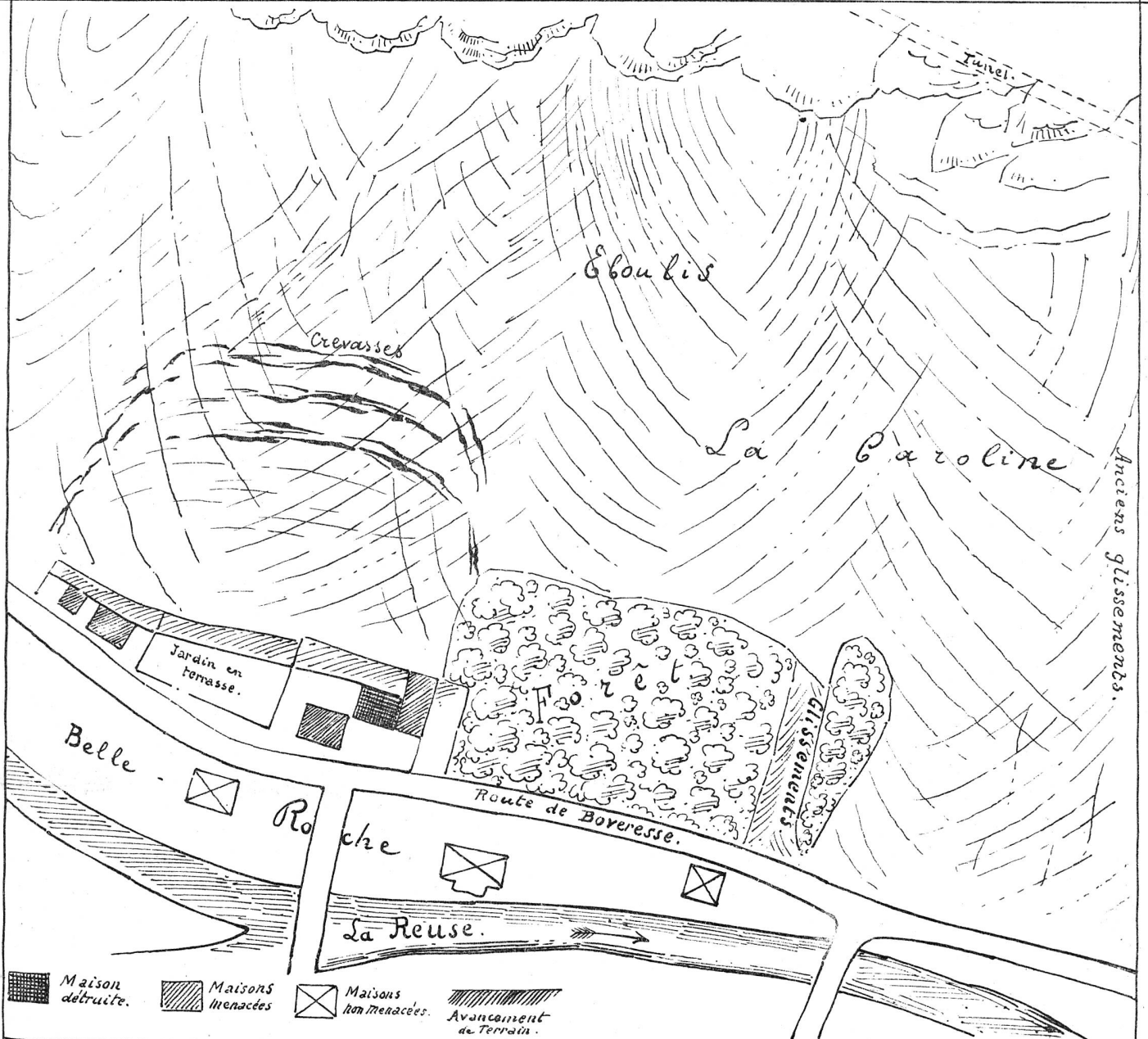


crevasses (bien visibles dans la coupe ci-contre) se sont formées à la partie supérieure la moins épaisse, laquelle repose, à une profondeur de un mètre seulement, sur la marne du Gault, qui se trouve ici, comme à la gare de Planessert (Boveresse), pincée dans un pli, entre les calcaires jurassiques verticaux du Signal,

d'une part, et les calcaires ugoniens, invisibles, d'autre part. - C'est grâce au peu d'étendue en largeur de cette marne, qui favorise la circulation souterraine, que le terrain congelé n'a pu continuer son mouvement de translation. Divisé en nombreux fragments, qui se sont arc-boutés les uns contre les autres, il a cessé de progresser dans l'après-midi du 11 Février, après avoir causé le seul dommage un peu important, l'effondrement de l'une des maisons du groupe Est de Belle-Roche. Les caves de celle-ci, en mur de béton, ont parfaitement résisté à la poussée, qui ne s'est exercée que sur la partie supérieure imprudemment dégagée, comme je l'ai fait ressortir tout à l'heure.

Par ce qui précède, on peut conclure, sans craindre de surprise, à la sécurité la plus absolue,





quant à un mouvement profond du sol, tel que c'eût été le cas si la marne de la partie supérieure eût existé partout sous les éboulis de rocailles indiqués dans le petit profil géologique qui accompagne le plan. Cette sécurité, qui permet de conclure à la possibilité de réhabiter les maisons abandonnées, n'est toutefois pas aussi absolue en ce qui concerne la chute de blocs détachés des rochers du Signal, laquelle constitue un danger permanent et doit engager les intéressés et les Autorités à reprendre les travaux inaugurés à la Caroline par la **Société du Musée de Fleurier**.

Aug. Saccard, prof.

## DEUX DRAMES SUR LES TOITS

Pour l'observateur attentif, les moindres faits ont leur valeur et excitent son intérêt. Qui croirait, en effet, que les toits peuvent fournir un aliment à la curiosité de celui qui cherche à se renseigner sur



les moeurs de certains animaux ? Pendant l'été dernier, étant dans la Gruyère, des témoins m'ont raconté un combat qui s'est livré un matin, avant l'aube, entre une chouette d'une part et une pie et une corneille de l'autre, liguées contre l'oiseau de nuit. On sait que, dans le canton de Fribourg, par suite de l'indifférence de la population, les corneilles et surtout les pies ont multiplié au point de régner en maîtresses sur les campagnes et d'empêcher le développement normal des petits oiseaux. Plus de chants d'alouettes, de pinsons, de fauvettes, de tairins, de bruants, plus de ces vols de mésanges qui, aux mêmes heures, font leur tournée dans les vergers en explorant les arbres, les bosquets, pour les débarrasser des insectes et de leurs larves, dont il est facile de constater les dégâts. En revanche, partout des pies insolentes, qui s'approchent impunément des maisons, envahissent les jardins, courent les champs et les prés, en compagnie des chats, pour détruire les nichées et se repaître de leur chair délicate. Sur le faite d'un toit, j'ai compté jusqu'à quatre pies, qui attendaient une occasion d'exercer leur soif de rapine, et je regrettais de n'avoir pas mon fusil pour les abattre d'un seul coup.

Or donc, une nuit, les habitants d'une maison furent réveillés par un bruit extraordinaire venant du toit. D'abord très effrayés, et attribuant cette agitation à une tout autre cause, ils n'osèrent sortir. A la fin, le plus courageux voulant en avoir le coeur net, profita des premières lueurs de l'aube, et aperçut une pauvre chouette aux prises avec ses deux ennemis acharnés; elle se défendait en désespérée, avec ses ailes, ses ongles, son bec; mais elle avait affaire à trop forte partie, et après un combat d'environ une demi-heure, les deux alliés remportèrent la victoire et déchirèrent leur innocente proie.

(A suivre)

S. F.

## JUSQU' OÙ PEUT ALLER LA SOLIDARITÉ

Quoique des exemples de solidarité chez des animaux aient été déjà souvent enregistrés dans le Rameau de Sapin, le fait suivant ne manquera pas d'intéresser les lecteurs de ce petit journal.

Mes bons voisins les frères D....., possédaient ces années passées deux belles vaches, auxquelles des circonstances exceptionnelles avaient permis de vivre constamment dans la plus étroite amitié. Nos deux héroïnes étaient soeurs jumelles, et leurs propriétaires avaient trop de coeur pour séparer ces pauvres bêtes, qui paraissaient ne vivre que l'une pour l'autre. Elles étaient donc inséparables. En hiver, nous les trouvions attachées l'une à côté de l'autre à leur crèche et, en été, elles paissaient côte à côte, toutes seules, dans un petit pâturage à proximité de l'habitation des frères D..... Or, un jour, ceux-ci remarquèrent que les deux vaches ne parvenaient pas à manger l'herbe qui poussait à vue d'oeil dans le pâturage et résolurent de leur donner comme compagnon un énorme boeuf de 5 ou 6 ans.

Une fois installé dans cet "eldorado", l'animal trouva tout naturel de s'approcher de l'une des vaches, pour lui faire sentir la dureté de ses cornes et la puissance de ses jarrets. Mal lui en prit, car la seconde vache, voyant que sa soeur était trop faible pour soutenir la lutte, se rua sur le boeuf avec une impétuosité telle, que celui-ci ne tarda pas à apprendre, mais à ses dépens, que "l'Union fait la Force". L'imprudent fut même tellement maltraité, qu'il dut être abattu. S. E.

**Errata.** - Quelques incorrections se sont glissées dans l'article sur M. le D<sup>r</sup> Guillaume, publié dans notre dernier numéro. Nous ne relèverons que les deux plus importantes : A la 2<sup>me</sup> page, 3<sup>me</sup> ligne en commençant par le bas, au lieu de : "ont gardé des souvenirs", il faut lire : "en ont gardé...". - A la 3<sup>me</sup> page, 5<sup>me</sup> ligne, au lieu de : "sa voix sympathique nous envoyer au travail", il faut lire : "sa voix sympathique nous encourager au travail."